Acquisitions, développement des collections, patrimoine et censure : journées d'études 1997 de l'École supérieure d'information documentaire

Autor(en): **Chuat, Fabienne**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Arbido**

Band (Jahr): **13 (1998)**

Heft 2

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-770253

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ACQUISITIONS, DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS, PATRIMOINE ET CENSURE

JOURNÉES D'ÉTUDES 1997 DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE

par Fabienne Chuat
Archives de la Ville de Lausanne

Autour du thème «Acquisitions, développement des collections, patrimoine et censure» se sont tenues les 27 et 28 novembre 1997 à Genève deux journées d'études organisées par l'E.S.I.D. Un thème qui tombait à point, puisque des professionnels d'horizons très divers ont signifié par leur présence son actualité, rendue préoccupante dans un contexte d'explosion documentaire et de diminution des ressources des institutions.

Conférences et ateliers avaient pour but de répondre à la question: «acquérir, certes, mais comment choisir?», ce qui nous a conduit à approfondir d'une part le concept de politique d'acquisition, à examiner d'autre part des expériences de formalisation de développement des collections.

★

Le constat est fait que jusque dans les années 80, du moins en Europe, l'acquisition relève du mystère de la conception. Conçu auparavant comme une démarche intime du bibliothécaire se reposant sur un savoir non interrogé, l'acte d'acquérir n'est devenu que récemment un champ d'investigation de la littérature professionnelle. La nécessité pour les services d'information documentaire de définir, face aux autorités de tutelle, une ligne de conduite dont la cohérence doit permettre de justifier une assise budgétaire, ainsi que le devoir de faire face à des flux documentaires toujours plus importants et diversifiés, tendent à transformer ce qui était pour ainsi dire un acte de routine en un véritable instrument de gestion.
Des paramètres tels que la définition d'un public-cible et de ses besoins, la prise en compte du contexte d'influence (missions de l'institution, production éditoriale, ressources, collection existante...) sont à la base de la rédaction d'une politique d'acquisition, instrument de rencontre et pacte établi avec les utilisateurs. L'objectivation de ces paramètres n'enlève rien à la notion d'individualité du choix et donc de responsabilité que constitue toute acquisition. Le danger que représentent les dérapages de la censure, camouflée parfois sous l'honorabilité du concept de gestion, appelle la prise en compte de la notion fondamentale de distanciation: acquérir suppose la capacité de prendre en compte et de respecter les cadres de référence d'autrui, sans a priori d'aucune sorte.

★

Si les réflexions ont accordé une large place aux bibliothèques scientifiques et publiques, les archivistes ont montré des préoccupations convergentes en la matière. Devant gérer non pas des collections mais des fonds constituant des entités organiques inaliénables, soumis à une législation respectivement à des conventions s'il s'agit de fonds administratifs ou privés, les archivistes disposent d'une marge de manœuvre qui peut se révéler toutefois plus étroite. Ils traitent de grands ensembles et non des documents isolés ; ils sont amenés bien souvent à adopter des critères de sélection pour faire face à l'afflux des versements sans avoir élaboré au préalable de politique d'acquisition. Malgré quelques contraintes de départ, une politique d'acquisition dans les services d'archives peut cependant permettre de clarifier les critères de sélection ainsi que le mandat de l'institution.

★

Sur le plan pratique, l'élaboration d'une politique d'acquisition doit permettre de mettre en place les critères assurant un développement cohérent et pertinent des collections.
L'expérience menée actuellement à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne nous a été présentée: l'opération POLAC vise à n'acquérir que le nécessaire à chaque discipline, et à éliminer ce qui n'a plus cours. Sur la base de deux disciplines-tests, une photographie chiffrée de l'état des fonds et du taux de rotation des ouvrages par micro-domaines sert à établir des tableaux résumant les intentions de développement, avec des indicateurs allant de 0 (pas d'acquisition) à 5 (exhaustivité). Chaque ouvrage acquis se voit immédiatement attribué un «indice de survie» PAC (preservation and conservation), qui va lui-même déterminer des traitements différenciés au niveau du stockage, des mesures de conservation et de la diffusion. Ces indices PAC ainsi que les intentions de développement des collections sont ou vont être communiqués aux autres partenaires par réseau informatique.

★

La collaboration entre institutions a été largement évoquée, spécialement pour faire face au problème nouveau posé par les documents électroniques. La capacité d'intégrer dans nos collections ces nouveaux supports d'information, dont le développement est vertigineux, implique à coup sûr la mise en place de nouvelles structures, au niveau régional, qui soient à même de les évaluer, de les gérer aussi bien intellectuellement que financièrement. Deux présentations de sites Internet, celui de la bibliothèque de la Faculté de droit de Genève et le site médical Ostéovision qui fait référence dans le domaine osseux, ont montré les nombreuses possibilités apportées par ces nouveaux supports. Il est intéressant de constater que la création et la mise à jour de la part d'un service d'information documentaire d'un site Internet qui fait office de centre d'information dans un domaine, nécessitent une démarche de réflexion similaire à celle qui préside à l'élaboration d'une politique d'acquisition.

★

Si, à l'issue de ces deux journées, le concept de politique d'acquisition comme outil de gestion a convaincu plus d'un participant, la difficulté de l'entreprise, gourmande en temps et en moyens, n'a pas été occultée pour autant. Au-delà des problèmes pratiques de réalisation, un enjeu majeur réside à nos yeux en ceci : il s'agit d'intégrer à chaque étape de la réalisation d'un tel projet tous les agents du service en contact avec les utilisateurs, et bien sûr les utilisateurs eux-mêmes, afin que les résultats obtenus ne soient pas l'émanation d'un seul groupe de réflexion, mais correspondent véritablement aux usages du service d'information, et qu'ils soient par là-même garantis dans la durée.